

NOTE TECHNIQUE

Initiateur du projet

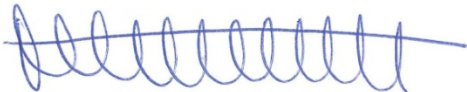
Parc éolien Saint-Philémon S.E.C.

Rahim Rawji, chargé de projet

N/Réf. : 11100001-AV4 – Parc éolien de Saint-Philémon – Caractérisation des milieux humides



Rédaction : Emmanuel Gendron, technicien forestier



Vérification : Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.

en date du 2012/12/11

Cette note technique est accompagnée de deux annexes qui en font partie intégrante.

Mise en contexte

Le projet de parc éolien de Saint-Philémon a été retenu par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres pour l'acquisition de 250 MW issus de projets communautaires (A/O 2009-02). Ce projet est développé par Parc éolien Saint-Philémon S.E.C., société formée de trois partenaires : Sprott Power Corp., la municipalité de Saint-Philémon et la municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse. Le parc éolien comprendra 8 éoliennes Enercon E-82 de 3 MW chacune, pour une puissance nominale de 24 MW.

Dans le contexte de l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement déposée le 14 décembre 2011, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a demandé la réalisation de la caractérisation d'un milieu humide qui serait présent aux environs de la coordonnée géographique suivante : 46,674° N et 70,360° O (Réponses aux questions - Volume 4).

Afin de répondre à la demande du ministère des Ressources naturelles (MRN), l'initiateur s'est engagé à effectuer la validation des milieux humides dans le secteur ciblé, en se basant sur la fiche technique intitulée *Identification des écosystèmes aquatiques, humides et riverains* du MDDEP (2006).

Méthode

La validation terrain a été réalisée le 20 septembre 2012 par un technicien forestier et une biologiste. L'épaisseur de tourbe a été mesurée à l'aide d'une tarière. Les milieux humides ont été délimités à l'aide d'un GPS 62S en s'appuyant sur la présence de végétaux indicateurs et de repères physiques. La composition de la végétation présente a été notée et photographiée.

Résultats

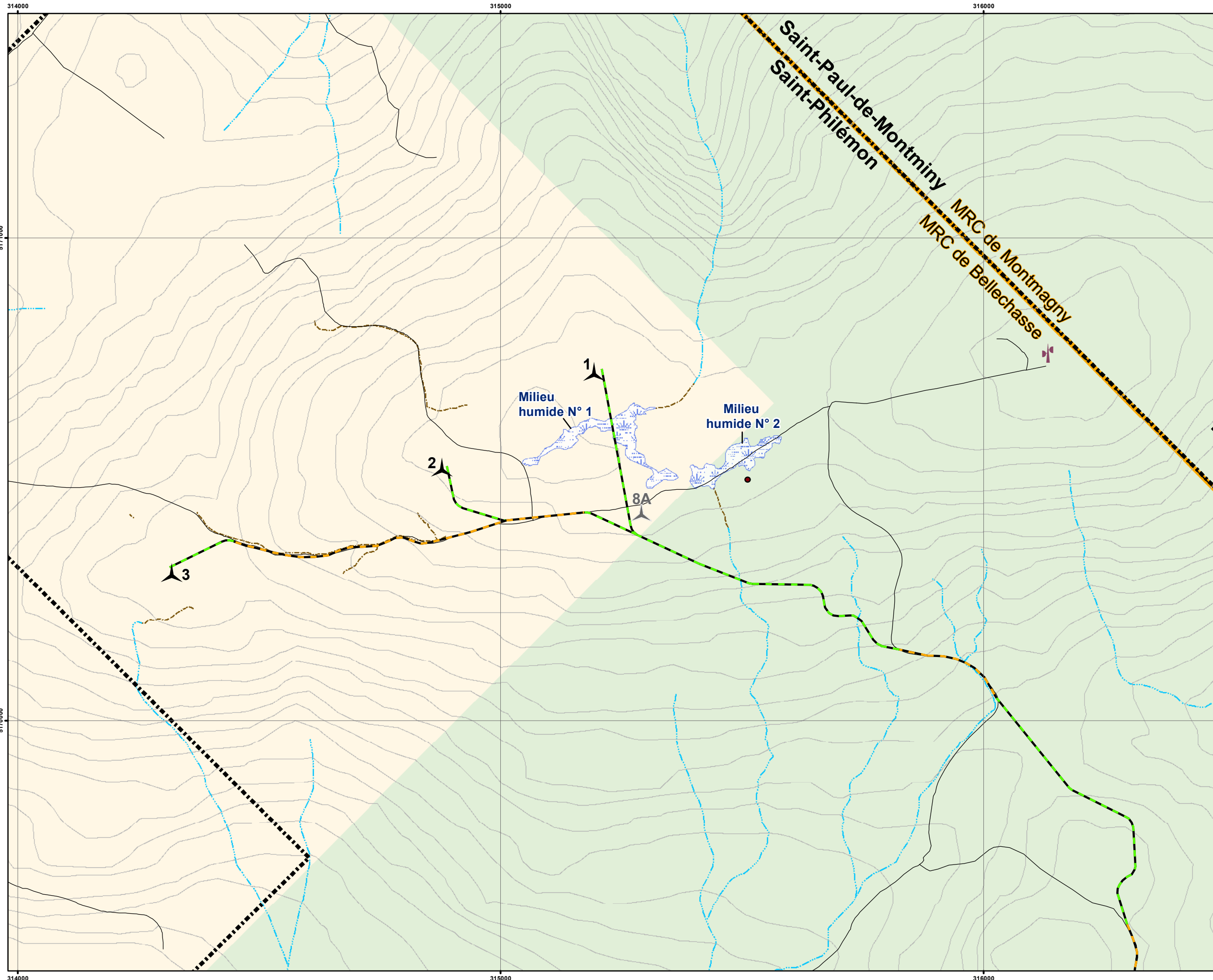
La validation terrain a permis d'identifier deux tourbières boisées dans le secteur ciblé par le MRN. Les milieux humides N° 1 et N° 2 (annexe A) ont respectivement une superficie de 0,98 ha et de 0,67 ha. L'épaisseur de tourbe est supérieure à 30 cm dans les deux milieux humides. Le couvert végétal au sol est principalement composé de sphaignes, de carex et de scirpes caractéristiques de ces milieux. Le qualificatif « boisée » est utilisé puisque le recouvrement en arbres (> 4 m de hauteur) est supérieur à 25 % de la superficie de la tourbière (MDDEP, 2006). Il est principalement composé de sapin baumier (*Abies balsamea*) et d'épinette noire (*Picea mariana*) dans les deux milieux humides.

Le milieu humide N° 2 est situé sous une ligne de distribution d'électricité alimentant une tour de télécommunication. Les ornières de VTT présentes dans ce milieu humide canalisent les eaux et modifient le régime hydrique de ce secteur.

Des photos sont disponibles à l'annexe B.

Référence

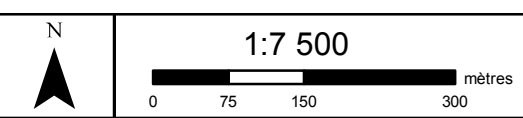
MDDEP. 2006. *Identification des écosystèmes aquatiques, humides et riverains*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 10 p. et 4 annexes.



Parc éolien de Saint-Philémon

Annexe A
Localisation des milieux humides

- Coordonnée géographique (46,674° N et 70,360° O)
- Milieux humides validés**
- Tourbière boisée
- Infrastructures du projet**
- Éolienne
- Site alternatif de l'éolienne 8
- Chemin existant
- Chemin à construire
- Autres éléments**
- Tour de télécommunications
- Chemin non pavé
- Courbe de niveau (équid. 10 m)
- Drainage naturel
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Plan d'eau
- Domaine du parc éolien
- Limite municipale
- Limite des MRC
- Tenures**
- Privée
- Publique



Date : 11 décembre 2012
N/Réf. : 11100001-AV4

Annexe B Photos



Photo 1. Milieu humide N° 1



Photo 2. Milieu humide N° 1



Photo 3. Milieu humide N° 1



Photo 4. Milieu humide N° 1



Photo 5. Milieu humide N° 1 – Couvert végétal au sol



Photo 6. Milieu humide N° 1 - Couvert végétal au sol



Photo 7. Milieu humide N° 2 – Ligne de distribution d'électricité



Photo 8. Milieu humide N° 2 - Couvert végétal au sol